



**CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS**

**DATE et HEURE : 7 SEPTEMBRE 2023, 18 h 15**

**LIEU : Auditorium de l'école**

**Ordre du jour**

1. Accueil et Présences
2. Élection d'un(e) secrétaire pour la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mots de bienvenue
  - 4.1. De la Présidence
  - 4.2. De la Direction
5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 septembre 2022
6. Explications sur la composition et les fonctions :
  - 6.1. Conseil d'établissement
  - 6.2. Comité de parents
  - 6.3. Organisme de participation des parents (OPP)
7. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents  
*Révision des règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école Secondaire André Laurendeau.*
  - 7.1. Nomination d'un président d'élection
  - 7.2. Nomination d'un secrétaire d'élection
  - 7.3. Nomination de deux scrutateurs
  - 7.4. Élection de quatre membres du CÉ et huit membres substitués du CÉ
  - 7.5. Élection d'un représentant et d'un substitut au Comité de parents
8. Formation d'un Organisme de Participation des Parents (OPP)
9. Levée de l'assemblée.

**Olivier Bourreau**  
Président du conseil d'établissement

**Nadia Caron**  
Directrice